



N°4 – 25 mars 2025

SOMMAIRE

1. Désherbage de printemps, poursuite !
2. Semis de printemps
3. Préparation de sols pour cultures d'été
4. Semis et premier désherbage des pois de conserve
5. Composition des jachères mellifères

AGENDA

Tour de plaine

15 avril à Archon (02)
14h – céréales,
oléagineux et
associations

Réunion PAC et Aides 2025

7 avril à Beauvais (60)
14h

Le clin d'œil météo

« À la Saint-Gontran (28 mars) si la température est belle, arrivent les premières hirondelles. »

OBSERVATIONS ET CONSEILS

1. Désherbage de printemps, poursuite !

Des désherbages ont eu lieu sur les cultures d'hiver. Le stade des céréales d'hiver permet le passage des outils en toute sélectivité. Ces passages sont d'ailleurs efficaces cette année et les conditions sont propices à la poursuite des opérations, profitons-en !

Passage de houe à Lambus (62) le 19/03



Qu'en est-il des désherbages sur les premières cultures de printemps, telle que l'orge ou les associations ?

Premier élément important avant d'envisager un **passage précoce** : vérifier l'état de salissement des parcelles. Pour certaines, les dicots de printemps (renouées) commencent à sortir.

Voici un rappel des stades des cultures pour intervenir en fonction des outils :

	Levée Cotylédons	1F Crosse	2 F	3 F	4 F Tallage	5-6 F Epis 1 cm	7-8 F
Herse étrille			A câble				
Houe rotative		Si le salissement est important				Efficacité limitée	

Les semis de printemps se trouvent fréquemment sur sol motteux (conditions de reprises de sol difficiles). Le passage de rouleau, avant d'envisager le désherbage mécanique sur une céréales à 2F ou plus, est particulièrement pertinent cette année sous réserve qu'il y ait des mottes « souples » (qui s'écrasent sous la paume de main).

Mégane PERCHE-GUILLAUME

2. Semis de printemps

✓ Céréales, finir les semis

Cette fin d'hiver est marquée par le retour d'un temps sec qui a permis d'engager tôt les premiers semis de céréales. Pour autant, les levées observées sur les semis de février ont été très lentes et favorables aux corneilles qui ont occasionné des dégâts sur certaines parcelles. Il est intéressant désormais d'apprécier les densités en place en réalisant quelques comptages. Pour les derniers semis de céréales de printemps :

<i>Densités pour les semis jusqu'au 10 avril</i>		Orge ou Avoine de printemps	Blé de printemps
Type de sol	Peuplement recherché	Grains/m ²	
Limons et sables	280 à 300 pl /m ²	350	375
Sols argileux, craie.	300 à 325 pl./ m ²	375	425

✓ Lentilles, poursuivre les semis

Nous l'avons évoqué dans notre dernier JT Bio 3-25. L'absence de précipitation et des bonnes conditions de semis ont incité nombre d'entre vous à anticiper les semis de lentilles quand cela était possible. A la faveur de températures plus douces, on voit désormais les premiers semis levés.

Comme pour les céréales de printemps, la stratégie sur les lentilles est d'obtenir une couverture du sol la plus rapide possible par le couvert. Il est donc toujours intéressant d'envisager la poursuite des semis en positionnant les graines sur un lit de semences frais et rappuyé.



*Levée de lentilles vertes chez C.Lemaire à Dizy-le-gros.
Semis du 18 février*

Peuplement 200-220 pieds/m² pour un objectif de 280 pieds/m²

✓ Lin textile et oléagineux – surveiller la météo

Les semis ont commencé la semaine dernière dans les secteurs traditionnels de production du lin, et ont pu bénéficier des quelques pluies du weekend dernier. En bio, nous avons à intégrer le paramètre « altises » face auquel la meilleure arme est la rapidité de levée de la culture et son développement au printemps. Météo France annonce un passage perturbé le week-end prochain puis à nouveau des précipitations rares et des températures en baisse.

Densités pour les semis jusqu'au 10 avril

	Peuplement recherché	Grains/m ²
Lin textile	1800 à 2000 pl /m ²	2200 à 2400
Lin oléagineux	800 pl / m ²	1100 à 1200

Il est opportun d'attendre la confirmation de ces tendances pour décider ou non de semer fin mars. Début avril, le retour de températures froides peu propices au développement de la culture pourrait la sensibiliser d'autant plus aux altises qui évolueront sur les premières levées.

Gilles SALITOT

3. Préparation de sols pour cultures d'été

La météo clémente des dernières semaines a permis de préparer les sols pour les cultures à semer prochainement tels que le lin, les pois de conserve ou les betteraves sucrières, mais aussi pour les cultures de maïs, soja et tournesol.

✓ Reprise des labours

Pour les parcelles labourées en sortie d'hiver, il est souvent opportun de les rouler (si cela n'est pas déjà fait !) afin de limiter son dessèchement et de le reprendre soit avant une pluie soit une à deux semaines avant le semis.

Pour les labours d'hiver, la grande majorité d'entre vous les ont déjà repris afin de réaliser des faux semis qui semblent efficaces cette année, au regard des levées de renouées et de nombreuses crucifères.

✓ Préserver la fraîcheur

Les préparations pour faux semis doivent généralement s'accompagner d'un passage de rouleau, surtout par temps sec. Celui-ci permet d'améliorer le contact entre les graines d'adventices et le sol, et de garder l'humidité.

Généralement deux faux semis sont profitables avant vos cultures avec deux semaines entre chaque passage. La profondeur de travail doit rester superficielle afin de limiter le dessèchement du lit de semence. Si cela est relativement simple à réaliser pour des semis de grosses graines à plusieurs centimètres de profondeur, cela est nettement plus délicat pour un semis de betteraves ou de lin ! Pour ces cultures, préférer privilégier une bonne qualité d'implantation et une levée rapide, dans un sol frais.

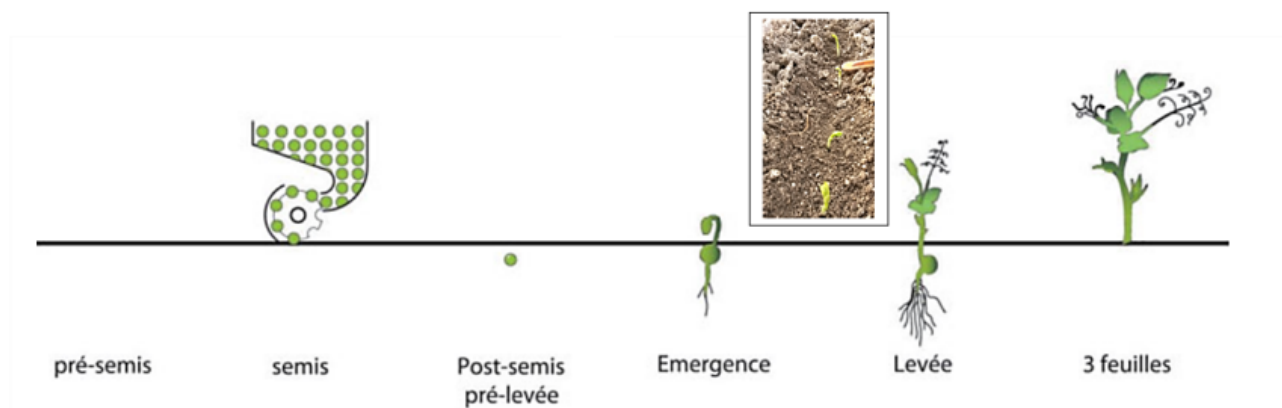
Pierre DURAND

4. Semis et premier désherbage des pois de conserve

Les semis des pois de printemps sont en route où vont l'être rapidement. Idéalement, il faut semer tôt car les pois sont très sensibles au stress thermique pouvant entraîner des coulures et l'avortement des fleurs. Passé la mi-avril, ce risque devient important.

La densité de semis pratiquée est de 100 à 130graines/m² sur les 1ers semis. Plus le semis est tardif, plus la densité diminue (90gr/m² mi-mai). La profondeur est de 3-4cm. Au vu de la météo annoncée pour ces prochains jours, les conditions sont propices au semis du pois.

Pour ceux qui ont déjà commencé les semis, le désherbage en prélevée est à envisager si des adventices sont présentes. Pour cela, un passage de herse étrille sera plus efficace que la houe rotative (qui est sélective sur les jeunes stades).



Herse étrille	Faux semis	Semis > 4-5 cm	Désherbage à l'aveugle 6 à 12 km/h	1.5 à 3 km/h ●	> 5 km/h ●●	> 5 km/h ●●	Avant jonction des vrilles
Houe rotative				< 5 à 8 km/h ●	> 8 km/h ●	> 8 km/h ●●	
Roto étrille					6-8 km/h	●	
Bineuse						5 à 8 km/h	

	Passage possible	● Agressivité faible
	Possible et délicat	●● Agressivité moyenne
	Passage à proscrire	

Il est possible d'intervenir au stade émergence (crosse), mais à une agressivité faible et une vitesse réduite (1,5 à 3 km/h), car le pois est sensible à ce stade, à privilégier dans l'après-midi lorsque la plante est moins turgescente. Plusieurs passages sont à réaliser jusqu'à la formation des vrilles afin d'être efficace sur les adventices.



Clémence LECLERCQ

INFORMATIONS

5. Composition des jachères mellifères

Suite aux échanges avec certains d'entre vous concernant les jachères mellifères, vous trouverez ci-dessous la liste des espèces à implanter dans ces mélanges et deux propositions de mélanges à faire vous-même. Pensez à conserver vos factures d'achat de semences. Les **contrôles de présence des espèces se fait au champ**.

Espèces mellifères pour jachères mellifères

LISTE NATIONALE DES ESPECES MELLIFERES POUR LE JACHERES MELLIFERES DECLAREES EN IAE

NOM	GENRE / ESPECE	NOM	GENRE / ESPECE
Achillée	<i>Achillea millefolium</i>	Phacélie à feuilles de Tanaisie	<i>Phacelia tanacetifolia</i>
Agastache fenouil ou Hysope anisée	<i>Agastache foeniculum</i>	Pulmonaire officinale	<i>Pulmonaria officinalis</i>
Bleuet des moissons	<i>Cyanus segetum</i>	Sainfoin, Esparcette	<i>Onobrychis viciifolia</i>
Bourrache officinale	<i>Borago officinalis</i>	Sarrasin	<i>Fagopyrum esculentum</i>
Campanule	<i>Campanula spp</i>	Sauges	<i>Salvia spp</i>
Centaurees	<i>Centaurea sp</i>	Souci	<i>Calendula officinalis</i>
Consoude des marais	<i>Symphytum officinale</i>	Trèfle d'Alexandrie	<i>Trifolium alexandrinum</i>
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>	Trèfle hybride	<i>Trifolium hybridum</i>
Fève Féverole	<i>Vicia faba</i>	Trèfle incarnat	<i>Trifolium incarnatum</i>
Gesse	<i>Lathyrus sativus</i>	Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>
Knautie, Scabieuse	<i>Knautia spp., Scabiosa spp</i>	Trèfle renversé, Trèfle de Perse	<i>Trifolium resupinatum</i>
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	Trèfle des prés, Trèfle violet	<i>Trifolium pratense</i>
Luzerne	<i>Medicago sativa</i>	Valérianes	<i>Valeriana spp</i>
Luzerne lupuline Minette	<i>Medicago lupulina</i>	Verveine officinale	<i>Verbena officinalis</i>
Marguerite	<i>Leucanthemum vulgare</i>	Vesces	<i>Vicia spp</i>
Mauve alcée	<i>Malva alcea</i>	Vipérine commune	<i>Echium vulgare</i>
Mauve musquée	<i>Malva moschata</i>		
Mauve sauvage Grande mauve	<i>Malva sylvestris</i>		
Méillots	<i>Trigonella spp</i>		
Nigelle de Damas	<i>Nigella damascena</i>		
Onagre bisannuelle	<i>Oenothera biennis</i>		
Origan commun	<i>Origanum vulgare</i>		

Proposition de « mélanges maison »

Pluriannuel – semer à 25 kg/ha :

- 40% Luzerne
- 10% Trèfle blanc
- 10% Trèfle violet
- 10% Trèfle hybride
- 10% Trèfle de Perse
- 10% Phacélie
- 10% Lotier

Annuel – semer à 25 kg/ha :

- 15% Sarrasin
- 15% Phacélie
- 15% Trèfle incarnat
- 15% Trèfle d'Alexandrie
- 15% Trèfle violet
- 15% Luzerne
- 10% Lotier

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane PERCHE-GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59 – 62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Elles sont titulaires d'un contrat d'assurance garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations Avec le soutien financier de phytosanitaires (CA Oise – N° 05038757w/1001; CA Aisne n°70009750G-2525; CA Nord-Pas de Calais n° 15851790 B 006; CA Somme n° 05801662J/1102)